

DEMANDE DE MUTATION - 2nd degré - RENTREE SCOLAIRE 2020

(pour une entrée de la classe de 6ème à la classe de Terminale)

en classe de

ELEVE

Nom de l'élève

Date de naissance

Prénom

Nationalité(s)

2018-2019 Classe

Etab. fréquenté

2019-2020 Classe

Etab. fréquenté

2020-2021 Classe

Etab. demandé

Motif de la demande :

rapprochement de domicile (1)

regroupement de fratrie (2)

autre raison (3)

Cette demande sera-t-elle liée à une demande de mutation d'une fratrie dans le premier degré (école primaire) ?

Si OUI : quel(s) niveau(x) ?

FAMILLE

Adresse

Code postal Ville

Tél. - responsable 1

Courriel

Tél. - responsable 2

Courriel

Note : La mutation n'est pas de droit et reste exceptionnelle. Elle peut être demandée par les familles dont les enfants sont déjà inscrits dans les établissements du réseau homologué. En cas d'accord, elle entraîne le **paiement des droits de première inscription**. Le formulaire de demande de mutation doit être accompagné des bulletins scolaires de l'année en cours et de l'année précédente, d'un courrier motivant la demande et de toutes pièces justificatives selon le motif de la demande : justificatif de domicile, certificat de scolarité ou autres, suivant le cas.

Un dossier complet sera déposé **le 27 mars 2020** au plus tard auprès des direction/provisorat de l'établissement demandé.

Merci de respecter la procédure suivante :

1) Retrait du formulaire dans l'établissement de départ à partir du **4 mars 2020** ou téléchargement sur le site de l'IFT ou des établissements.

2) Constitution du dossier en double exemplaire (ou plus si plusieurs écoles demandées) à faire tamponner par l'établissement de départ.

3) Un exemplaire reste à l'établissement de départ, l'autre est apporté par la famille dans l'établissement demandé avant le **27 mars 2020**.

Les résultats de la commission seront communiqués aux familles par l'établissement actuel de l'élève à compter du **2 avril 2020**.

Visa et cachet de l'établissement d'origine

Visa et cachet de l'établissement demandé

J'ai bien pris connaissance qu'aucun recours, ni nouvelle demande de mutation, n'est possible après la commission.

Date :

Signature des parents :

(1) Fournir un justificatif et préciser succinctement
(2) Préciser les nom, prénom et classe de l'élève déjà inscrit dans l'établissement demandé
(3) Motif à préciser